

TETRA AUDIT

société de commissariat aux comptes et d'expertise comptable

COLLECTIF MXM

9, square Champagne
77186 NOISIEL

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2025

COLLECTIF MXM

Association loi 1901

Siège social : 9, square Champagne
77186 NOISIEL

Siren : 434 602 462

Aux Membres de l'Association COLLECTIF MXM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association COLLECTIF MXM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association COLLECTIF MXM à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.



COLLECTIF MXM

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821.53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- La note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au rattachement des produits et des charges par exercice. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous sommes assurés que la note de l'annexe présente une information appropriée ;
- Du traitement comptable retenu sur les fonds dédiés et des informations figurant en annexe des comptes annuels relatives à leur suivi et aux dotations opérées au titre de l'exercice. Nous nous sommes également assurés que les quotes-parts des engagements non réalisés de subventions, comptabilisées en fonds dédiés, étaient couverts par la trésorerie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Assemblée Générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.



COLLECTIF MXM

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

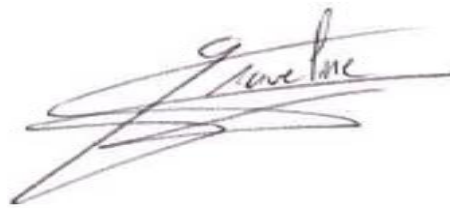
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



COLLECTIF MXM

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Charenton-le-Pont, le 2 juin 2026



TETRA AUDIT
Représentée par Frédéric GRAVELINE
Commissaire aux Comptes
Associé et mandataire social



BILAN ACTIF

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025			% de l'actif	Valeur au 31/12/2024	% de l'actif
	brute	amort. & dépréc.	nette			
Frais d'établissement						
Immobilisations incorporelles						
Frais de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Concessions, brevets, licences,	10 276	10 276				
Autres immobilisations incorporelles						
Immob. incorp. en cours, av. acptes						
Immobilisations corporelles				5,79		9,04
Terrains						
Constructions						
Inst. techniques, matériel et outillages ...	331 870	308 854	23 016		46 774	
Autres immobilisations corporelles	11 645	10 554	1 090		2 339	
Immob. corp. en cours, av. acptes						
Biens reçus legs /donat. dest. être cédés						
Immobilisations financières				0,40		0,30
Participations						
Créances rattachées à des particip.						
Autres titres immobilisés	15		15			
Prêts						
Autres immobilisations financières	1 650		1 650		1 650	
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)	355 456	329 685	25 771	6,19	50 764	9,34
Stocks et en-cours						
Créances				16,44		54,53
Créances Clients, usagers et cptes ratt.	2 440		2 440		102 279	
Créances reçues par legs ou donations						
Autres créances	59 936		59 936		184 299	
Charges constatées d'avance	6 131		6 131		9 837	
Valeurs mobilières de placement						
Instr. financiers à terme, jetons détenus						
Disponibilités	322 344		322 344	77,37	196 361	36,13
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)	390 852		390 852	93,81	492 776	90,66
Frais d'émission des emprunts (III)						
Primes de remboursement emprunts (IV)						
Écarts de conversion diff. éval. - Actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V)	746 308	329 685	416 623	100	543 540	100

BILAN PASSIF

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	% du passif	Valeur au 31/12/2024	% du passif
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres réserves				
Report à nouveau	301 552	72,38	164 813	30,32
Excédent ou déficit de l'exercice	8 395	2,02	136 739	25,16
Situation nette (sous-total)	309 947	74,39	301 552	55,48
Fonds propres consommables				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	309 947	74,39	301 552	55,48
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	22 269	5,35	11 457	2,11
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (II)	22 269	5,35	11 457	2,11
Provisions pour risques			25 000	4,60
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS (III)			25 000	4,60
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29	0,01	28	0,01
Emprunts et dettes financières diverses				
Instruments financiers à terme				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	25 937	6,23	38 365	7,06
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	13 441	3,23	77 140	14,19
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	45 000	10,80	89 997	16,56
TOTAL DES DETTES (IV)	84 407	20,26	205 531	37,81
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)	416 623	100	543 540	100

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
<i>dont ventes de dons en nature</i>				
Ventes de prestations de services	381 540	775 039	-393 499	-50,77
<i>dont parrainages</i>				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	199 138	225 862	-26 724	-11,83
Versements des fondateurs ou cons. dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats	20 000	16 000	4 000	25,00
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	25 000	7 459	17 541	235,17
Produits des cessions d'immobilisations incorp. et corp.				
Utilisations des fonds dédiés		150 591	-150 591	-100,00
Autres produits	9	35	-27	-75,13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	625 687	1 174 986	-549 299	-46,75
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variation de stocks				
Autres achats et charges externes	132 340	258 288	-125 947	-48,76
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	8 175	16 674	-8 500	-50,98
Salaires	280 328	596 464	-316 136	-53,00
Cotisations sociales	129 543	277 210	-147 667	-53,27
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	25 008	31 078	-6 070	-19,53
Dotations aux provisions				
Valeur comptable des immobs. incorp. et corp. cédées				
Report des fonds dédiés	10 812		10 812	
Autres charges	34 300	4 391	29 909	681,13
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	620 506	1 184 105	-563 600	-47,60
1-RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	5 181	-9 119	14 300	156,82

COMPTE DE RÉSULTAT

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Valeur au 31/12/2025	Valeur au 31/12/2024	Variation	
			en valeur	en %
Produits financiers				
De participation				
D'autres valeurs mobilière et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	3 214	3 347	-133	-3,97
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits de cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	3 214	3 347	-133	-3,97
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Valeur comptable des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de VMP, d'instruments de trésor.				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
2-RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	3 214	3 347	-133	-3,97
3-RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	8 395	-5 772	14 168	245,43
Produits exceptionnels (V)		32 978	-32 978	-100,00
Charges exceptionnelles (VI)		5 000	-5 000	-100,00
4-RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		27 978	-27 978	-100,00
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)		-114 533	114 533	100,00
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	628 901	1 211 311	-582 410	-48,08
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	620 506	1 074 572	-454 067	-42,26
EXCÉDENT OU DÉFICIT	8 395	136 739	-128 344	-93,86
Contributions volontaires en nature				
Dons en nature	850	1 700	-850	-50,00
Prestations en nature				
Bénévolat				
TOTAL DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NATURE	850	1 700	-850	-50,00
Charges des contributions volontaires en nature				
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	850	1 700	-850	-50,00
Prestations en nature				
Personnel bénévole				
TOTAL CHARGES DES CONTRIB. VOLONTAIRES EN NAT.	850	1 700	-850	-50,00
TOTAL	8 395	136 739	-128 344	-93,86

Annexe des comptes annuels

PRÉSENTATION DE L'ENTITÉ

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

L'objet social de l'entité est :

L'association a pour but l'expérimentation, la création, la production et la diffusion de spectacles vivants, ainsi que d'œuvres audiovisuelles, filmiques, performatives et installations plastiques. Et généralement, toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées sont :

La nature des activités ou missions sociales réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi créer et diffuser ses spectacles.

Les moyens mis en oeuvre sont :

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- ressources humaines : 5 ETP (intermittents et permanents)
- matériel technique performant et renouvelé régulièrement

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat clos le 31/12/2025 est de 416 623,12 Euros. Le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 8 395,01 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 16/04/2026.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : comparabilité et continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

INTRODUCTION

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement n° 2022-06 du 4 novembre 2022, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, amendé par le règlement n° 2018-06.

Il n'y pas eu d'impacts significatifs sur la présentation des comptes annuels de l'association suite à l'application du règlement 2022-06.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Rattachement des charges et des produits :

En raison du mode de financement de l'activité de l'association, il nous a paru nécessaire de déroger au principe comptable de « rattachement des charges aux produits par exercice » dans le respect des principes de prudence et d'image fidèle, en fixant les principes suivants :

- les charges directes de production sont rattachées à l'exercice au cours duquel ces charges ont été exposées,
- les produits directs sont rattachés aux périodes d'exploitation des spectacles.

Les apports de coproductions versés sont rattachés à l'exercice au cours duquel la dépense est réalisée (création, répétitions,...) et non à l'exercice au cours duquel les représentations ont lieu.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Évaluation des immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de : leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement) et des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Évaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées.

Traitement des amortissements pour dépréciation

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire.

Durée d'utilisation ou d'usage en fonction de la nature des immobilisations

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Durée d'utilisation (en années)	Fourchette des durées
Matériel technique		3 à 5
Matériel informatique		3

CRÉANCES - DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ETAT DES IMMOBILISATIONS

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABEAU DES IMMOBILISATIONS

	V. brute des immobs début d' exercice	Augmentation	
		suite à rééval.	acquisition
Immobilisations incorporelles			
Autres immobilisations incorporelles	10 276,00		
TOTAL	10 276,00		
Immobilisations corporelles			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	331 870,27		
Matériel de bureau, informatique & mobilier	11 644,53		
TOTAL	343 514,80		
Immobilisations financières			
Autres titres immobilisés			15,00
Prêts et autres immobilisations financières	1 650,00		
TOTAL	1 650,00		15,00
TOTAL GENERAL	355 440,80		15,00

	Diminution		Valeur brute des immobs fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
	par virt poste	par cession		
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles			10 276,00	
TOTAL			10 276,00	
Immobilisations corporelles				
Inst. techniques, matériel et outillages indust.			331 870,27	
Matériel de bureau, informatique & mobilier			11 644,53	
TOTAL			343 514,80	
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés			15,00	
Prêts et autres immobilisations financières			1 650,00	
TOTAL			1 665,00	
TOTAL GENERAL			355 455,80	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

	Durée util., taux d'amort., fourchette	Mode d'amort.	Amort. cumulés début exercice	Dotation de l'exercice	Diminution de l'exercice	Amort. cumulés fin exercice
Immobilisations incorporelles						
Autres immobs incorporelles			10 276,00			10 276,00
TOTAL			10 276,00			10 276,00
Immobilisations corporelles						
Inst. tech., mat. et out. industriels			285 095,85	23 758,56		308 854,41
Matériel de bureau, informatique			9 305,08	1 249,21		10 554,29
TOTAL			294 400,93	25 007,77		319 408,70
TOTAL GENERAL			304 676,93	25 007,77		329 684,70

ETAT DES CRÉANCES

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Autres immobilisations financières	1 650,00		1 650,00
Actif circulant			
Autres créances clients	2 440,00	2 440,00	
Taxe sur la valeur ajoutée	5 936,34	5 936,34	
Divers	54 000,00	54 000,00	
Charges constatées d'avance	6 131,30	6 131,30	
TOTAL	70 157,64	68 507,64	1 650,00

COMPTES DE RÉGULARISATION ACTIF

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	Montant
Exploitation	6 131,30
TOTAL	6 131,30

PRODUITS À RECEVOIR

	Montant
Autres créances	54 000,00
TOTAL	54 000,00

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Affectation	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Report à nouveau	164 813,22		136 738,51		301 551,73
Excédent ou déficit de l'exercice	136 738,51		8 395,01	136 738,51	8 395,01
TOTAL	301 551,73		145 133,52	136 738,51	309 946,74

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DE SUIVI DES CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES D'AUTRES ORGANISMES

	À l'ouverture de l'exercice montant global	Report	Utilisation		Transfert	À la clôture de l'exercice	
			montant global	dont remboursement		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
FONDS DOTATION KURKDJIAN 2023		11 457,00				11 457,00	
FONDS DOTATION KURKDJIAN 2025	20 000,00		9 187,56			10 812,44	
TOTAL	20 000,00	11 457,00	9 187,56			22 269,44	

SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES

	Montant N	Montant N-1
Sur dons manuels	10 812,44	
TOTAL	10 812,44	

ETAT DES PROVISIONS

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant au début de l'exercice	Augmentation dotation de l'exercice	Diminution reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques et charges				
Autres provisions pour risques et charges	25 000,00		25 000,00	
TOTAL	25 000,00		25 000,00	
TOTAL GÉNÉRAL	25 000,00		25 000,00	
Dont dotations & reprises d'exploitation			25 000,00	

ETAT DES DETTES

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes etbs à plus d'1 an à l'origine (1)	29,43	29,43		
Fournisseurs et comptes rattachés	25 936,60	25 936,60		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 707,91	12 707,91		
Autres impôts et taxes assimilées	733,00	733,00		
Produits constatés d'avance	45 000,00	45 000,00		
TOTAL	84 406,94	84 406,94		

COMPTES DE RÉGULARISATION PASSIF

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	Montant
Exploitation	45 000,00
TOTAL	45 000,00

CHARGES À PAYER

	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	29,43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 512,00
Dettes fiscales et sociales	246,00
TOTAL	24 787,43

ANALYSE BILAN

ASS COLLECTIF MXM

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

POSTES	2025	2024
A/ IMMOBILISATIONS NETTES	25 771	50 764
Capital souscrit ou fonds associatif		
+ Réserves		
+ Report à nouveau	301 552	164 813
+ Résultat de l'exercice	8 395	136 739
+ Subvention d'investissement nette		
B/ TOTAL DU CAPITAL PROPRE	309 947	301 552
Provisions pour risques et charges		25 000
+ Emprunts bancaires à plus d'un an (1)		
+ Autres emprunts à plus d'un an (2)		
+ Avances conditionnées à plus d'un an		
- Charges à répartir sur plusieurs exercices		
C/ TOTAL DES AUTRES CAPITAUX	0	25 000
D/ FINANCEMENT STABLE = (B + C)	309 947	326 552
E/ FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL = (D - A)	284 176	275 788
Stocks		
+ Créances clients & comptes rattachés	2 440	102 279
+ Subventions à recevoir	54 000	60 000
+ T.V.A	5 936	3 766
+ Autres créances		120 533
+ Charges constatées d'avance	6 131	9 837
F/ TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	68 508	296 415
Acomptes et avances dont les abonnements		
+ Dettes fournisseurs	25 937	38 365
+ Dettes financières		
+ Dettes sociales & fiscales	13 441	67 493
+ Emprunts à moins d'un an (3)		
+ T.V.A à régler		9 647
+ Autres dettes		
+ Produits constatés d'avance & fonds dédiés	67 269	101 454
G/ TOTAL DU PASSIF CIRCULANT	106 647	216 960
H/ BESOINS EN FONDS DE ROULEMENT (F - G)	-38 139	79 455
Valeurs mobilières de placement		
+ Disponibilités	322 344	196 361
- Concours bancaires (4)	29	28
I/ TRESORERIE	322 315	196 333
TOTAL ACTIF	416 623	543 540
TOTAL PASSIF	416 623	543 540